

OUVERTURE DU COLLEGE PRIVE MUSULMAN DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Cette rentrée scolaire 2009, au milieu du mois de Ramadan a une saveur particulière pour notre région et même au-delà.

En effet, le collège et lycée privé musulman lancé il y a juste une année ouvre ses portes et accueille ses premières classes de 6ème et de 5ème. L'académie de Versailles, la plus grande de France, possède enfin son premier établissement privé musulman, le 5ème dans toute la France, pleinement reconnu par l'Etat.

Cet établissement est une grande chance pour nos enfants. Ils ont là l'opportunité de recevoir un enseignement de qualité, respectueux des programmes de l'Education Nationale et enrichi par les valeurs universelles de l'Islam. L'établissement et ses élèves sont les ambassadeurs d'un projet éducatif encore nouveau en France, mais qui a toute sa place dans le dispositif de l'enseignement national et qui est amené naturellement à se développer pour répondre aux besoins des familles.

L'éducation et la réussite de nos enfant sont un enjeu fondamental auquel nous devons consacrer tous les moyens nécessaires. C'est une responsabilité qui nous incombe et que nous avons l'obligation de porter.

Les premières années de démarrage du collège sont une période cruciale en terme financier. En effet, durant ces années, l'établissement ne reçoit aucune aide des pouvoirs publics. Aussi, votre aide et votre contribution sont-elles vitales pour la pérennité du groupe scolaire.

Votre don est affecté en totalité à la scolarité des élèves, leur formation et leur éducation.

Les fondateurs de l'établissement sont tous bénévoles et ne perçoivent aucune rémunération. Ils ne vous demandent ni récompenses ni remerciements personnels mais plutôt des invocations pour eux et votre soutien pour les élèves.

Le coût de scolarité est en moyenne de 400 € par élève et par mois. Afin de n'interdire à aucun élève l'accès à l'établissement, la cotisation mensuelle demandée aux familles est calculée en fonction des ressources et s'élève en moyenne à 180 €. Pour boucler le budget de l'année, il est indispensable de collecter la part restante auprès de bienfaiteurs. Nous espérons que vous serez comptés parmi ceux-là inchaeh Allah.

Nous vous recommandons le prélèvement automatique même pour une aide modeste car avec le prélèvement automatique :

- ♦ vous fixez librement le montant de votre contribution ainsi que sa durée,
- ♦ Vous arrêtez ou modifiez votre prélèvement à tout moment,
- ♦ en versant vos dons régulièrement, vous contribuez à la pérennité ainsi qu'à la réussite du projet.

Notre bien-aimé Prophète nous a confirmé que « jamais aumône n'a rien diminué d'une richesse ».



Soutenez régulièrement et durablement la formation de vos enfants,

optez pour le prélèvement automatique !

Bon de prélèvement automatique - - - N° national d'émetteur : 554 215

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever mensuellement sur ce dernier, si la situation le permet, le montant de mon soutien à l'Institut de Formation de Saint-Quentin-en-Yvelines (IFSQY). En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte ainsi qu'à l'Institut de Formation de Saint-Quentin-en-Yvelines.

TITULAIRE DU COMPTE

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Email :

Le montant mensuel de mon soutien est de:

15 € 30 € 50 €

75 € 100 € Autre (précisez) : _____ €

J'opte pour une durée de:

1 an 2 ans 3 ans Autre (précisez) : _____

Désignation de mon compte

Code banque :code guichet :

N° de compte :clé :

Nom et adresse de l'établissement teneur de mon compte :

.....

.....

.....

.....

Nom et adresse du bénéficiaire :

**Institut de Formation de Saint-Quentin-en-Yvelines
3 rue François Geoffre 78180 Montigny-le-Bretonneux**

Date et
signature

Veuillez joindre un RIB avec ce bon.